

On recevra avec reconnaissance les bijoux que les Dames et Demoiselles voudront offrir pour orner les deux couronnes.

Les personnes qui donneront au moins 25 cents pour les couronnes seront par là même affiliées à l'Œuvre des Messes qu'on célébrera à perpétuité (deux Messes chaque mois) dans le Sanctuaire de Sainte Anne de Beaupré et auront part aux prières publiques dites chaque jour dans la même église, en faveur des bienfaiteurs et de toute personne recommandée.

L'époque du couronnement sera annoncée ultérieurement.

Archevêché de Québec, 20 Mai 1887.

Je recommande volontiers cette bonne œuvre à MM. les Curés et aux Dames et Demoiselles du diocèse.

† E. A. Card. TASCHEREAU,
Arch. de Québec.

Archevêché d'Ottawa, le 26 Mai 1887.

Je recommande volontiers cette bonne œuvre à MM. les Curés et aux Dames et Demoiselles du diocèse.

† J.-THOMAS, Arch. d'Ottawa.

Evêché de St-Germain de Rimouski, 24 Mai 1887.

Je recommande instamment l'œuvre du couronnement de la statue de Sainte Anne de Beaupré à MM. les Curés et aux Mères de famille, ainsi qu'aux jeunes Filles de mon diocèse.

† JEAN, Ev. de St-G., de Rimouski.

Evêché de Sherbrooke, 24 Mai 1887.

Je recommande volontiers cette bonne œuvre à MM. les Curés du diocèse de Sherbrooke.

† ANTOINE, Evêque de Sherbrooke.